

Procès verbal du Conseil d'école n°2
Ecole primaire publique de saint-Sylvestre Pragoulin
Mardi 13 février 2024 - 18h30

Ordre du jour :

Suivi et prévision des effectifs
Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2024
Sécurité scolaire et périscolaire
Coopérative scolaire
Activités et sorties scolaires
Matériel et travaux
Questions des parents

Présents :

Mme Pacalin, directrice
Mme Valembois, M. Barbecot, enseignants
Mme Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires
Mme Chevaudonna, Mme Theuil, Mme Chanseaume, représentantes des parents d'élèves
Mme Courtadon, DDEN

Excusés :

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Fd Terres Noires
M. Manillère, Maire
Mme Fabre, Mme Collet, représentantes des parents d'élèves
Mme Condat, Mme Balichard, ATSEM
Mme Ramin, cantinière et Mme Barbosa, employée municipale sur les temps périscolaires
Les enseignantes du RASED

1- Suivi et prévision des effectifs

A ce jour, 75 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

PS : 7	MS : 9	GS : 11	soit 27 élèves dans la classe 1 (PS/MS/GS)
CP : 4	CE1 : 10	CE2 : 9	soit 23 élèves dans la classe 2 (CP/CE1/CE2)
CE2 : 6	CM1 : 10	CM2 : 9	soit 25 élèves dans la classe 3 (CE2/CM1/CM2)

Les prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2024, s'établissent comme suit, suite à la réouverture de notre 4^{ème} classe :

3 ou 4 TPS (à partir de décembre 2024)	PS : 12	MS : 7	→ 22 en classe 1 (TPS/PS/MS)
GS : 9	CP : 11		→ 20 en classe 2 (GS/CP)
CE1 : 4	CE2 : 11 (+ un redoublement en CE2 si accepté)		→ 15 ou 16 élèves en classe 3 (CE1/CE2)
CM1 : 14	CM2 : 10		→ 24 en classe 3 (CM1/CM2) (23 si redoublement accepté)

Soit un effectif total de **78 élèves** (effectif en hausse : une demande de réouverture de classe est en cours) et **81/82 en comptant les TPS.**

(Sachant qu'une élève passera en CM1 avec un PPRE descendant afin de revoir et consolider le programme de CE2, concrètement, le groupe CE2 monterait à 13 élèves. Celui de CM1 serait de 12 élèves).

Mais nous avons aussi 2 élèves de CM2 fragiles qui auront également un PPRE descendant pour suivre et consolider le CM1.

Le groupe de CM1 monterait à 14 élèves effectifs et celui de CM2 serait de 8 élèves.

9 CM2 vont quitter le primaire pour le collège à la fin de l'année et 8 intégreront le collège Victor Hugo de St-Yorre. Les familles n'ont plus à formuler de demande de dérogation, la double sectorisation de notre commune ayant été enfin officialisée par le CG63 et la direction académique.

1 part sur le collège de Maringues, collège officiel de secteur.

2. Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2024 :

Proposition de rester en semaine de 4 jours avec les mêmes horaires à savoir :
Ecole les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30.

Vote du conseil d'école : proposition validée à 100 pour 100, à l'unanimité.

3. La sécurité scolaire et périscolaire :

Depuis le plan Vigipirate renforcé, les entrées et sorties au sein de l'établissement se font au portail. Aucun parent ne pénètre dans l'école, à l'exception des temps de garderie où l'adulte doit sonner à l'interphone, sous vidéo pour demander à entrer pour récupérer son enfant.

Nous nous entraînons 2 à 3 fois par an durant le temps scolaire sur 2 exercices de sécurité différents : celui du confinement/alerte attentat et celui de l'alerte incendie. Les deux derniers entraînements ont eu lieu en octobre et se sont très bien déroulés. Les élèves ont acquis les automatismes. Le PPMS est actualisé.

Pour le temps périscolaire, une réflexion est en cours. En effet, ces 2 types d'exercices doivent être pensés et envisagés sur les différents temps périscolaires à savoir :

- Dans la cour durant la pause méridienne
- A la cantine
- En garderie

Discussion sur les modalités possibles de ces différents exercices afin de les officialiser. Les exercices seront présentés aux enfants au printemps.

4. Coopérative scolaire

Entrées		Sorties	
Solde au 18 octobre 2023	31,23 euros		
<i>ENTREES</i>	<i>Remise de chèques et de monnaie avec la vente des gâteaux : 37 + 290 Gain photos 342,30</i>	<i>SORTIES</i>	<i>-courses marché de NOEL : 49,45 euros - 103,50 (photographe) -5,78 (frais bancaires)</i>
Solde au 13 février 2024	566,02 euros		

5. Activités et sorties des classes

Fête de Noël

Elle a commencé le jeudi 21 décembre avec à 10h un spectacle vivant d'ombres chinoises « Ginkgo et la lanterne magique » de la compagnie « OISEAU LYRE » financé par l'APEP (600 euros). Elèves comme enseignantes ont été ravis de la prestation.

Et le vendredi 22 décembre : Venue du Père Noël, dans les classes, dans la foulée, distribution des cadeaux aux élèves (par l'APEP) et aux classes (par la municipalité : 150 euros par classe).

Le repas de Noël à la cantine, a finalisé ce beau moment avec un repas copieux de notre cantinière Vanessa Ramin. L'équipe enseignante remercie chaleureusement, les membres de l'APEP et la municipalité.

Prix des « Incorruptibles »

Tous les élèves de l'école continuent la découverte de leurs livres sélectionnés pour l'année 2023/2024. Le vote du livre « élu » pour chaque classe, se fera en Mai.

Court métrage à l'école : EVAC : pas de court métrage cette année car le projet cirque est trop conséquent. Nous réitérerons certainement l'année prochaine.

La grande lessive : C'est une installation d'art éphémère créée en 2006.

Son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social. Elle se déploie une fois par an, en reprenant le rythme de la pratique ancestrale de la lessive qui réunissait autour d'un même point d'eau les habitants d'un quartier ou d'une cité.

Elle aura lieu au domaine royal de Randan, près du lavoir, le 21 mars prochain. Elle réunira les productions artistiques de toutes les écoles alentours. Et le thème retenu, pour cette année 202, est « faire des bulles ».

Le rallye math des GS/CP/CE1/CE2 : difficile mais motivant. Les élèves, même s'ils ne gagnent pas de points prennent plaisir à tenter de résoudre des problèmes de logique, assez complexes, ne nécessitant ni opération ni calcul.

Natation scolaire : 5 séances au stade aquatique de Bellerive sur Allier les jeudis après-midi 8 et 15 février puis, 7, 14 et 21 mars pour les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2. Au programme : initiation au milieu aquatique pour les plus jeunes, familiarisation à la nage pour les CE et « savoir nager » pour les CM.

Les entrées sont financées par la coopérative scolaire. Les transports sont payés par la municipalité. Nous les remercions encore chaleureusement.

Pour chaque séance, 2 parents agréés nous accompagnent. Nous allons perdre 3 d'entre eux à la rentrée prochaine (leurs enfants quittant l'école pour le collège). Il va être indispensable, si l'on veut continuer d'emmener les élèves à la piscine, que de nouveaux parents se portent volontaires pour passer l'agrément et nous accompagner 1 à 2 fois par an.

Carnaval : Ce sera le vendredi 12 avril de 15h à 16h30 : les enfants, déguisés, feront un petit tour dans le village, accompagnés des percussions africaines du groupe de Samy de Mons. Intervenant bénévole qui viendra également initier les enfants aux percussions africaines tout au long de cette semaine (du 8 au 11 avril) : une séance par classe.

Initiation à la langue allemande : Annulée car professeure en congé maternité et non remplacée.

Le projet CIRQUE : Comme présenté au 1^{er} conseil d'école, le cirque CORSICA s'implantera sur la commune (terrain en gravillons près du gymnase) du lundi 29 avril au samedi 25 mai 2024.

Les enfants des 3 classes pourront goûter aux différents arts du cirque, sous forme d'ateliers, chaque jour pendant 3 semaines et monter un spectacle.

2 représentations sont prévues en soirée, ouvertes aux familles de l'école mais aussi au public : le jeudi 23 mai et le vendredi 24 mai.

Ce projet, à hauteur de 8 000 euros, sera subventionné en grande partie par notre association APEP que nous remercions chaleureusement.

Le concert « ST SYLVESTRE ROCK » : afin de subventionner tous les projets en cours et à venir, nous réitérons notre concert rock. Il a lieu tous les 2 ans environ. Ce sera la 4^{ème} édition. Il se fera à la salle des sports de St sylvestre Pragoulin, le **vendredi 20 septembre 2024 avec 3 groupes de renommée : LEONDI, KRAK et GREAT DAY.** Buvette et snack seront organisés par l'APEP afin que le plus grand nombre puisse passer une bonne soirée. Tous les fonds récoltés permettront de payer les sorties scolaires.

6. Matériel et travaux

- Problème au niveau des canalisations des WC de l'école : travaux en cours.
- Changement nécessaire des tampons de dessous de chaises qui laissent des traces sur le lino.
- Problème de sonorité dans la salle de motricité : cette belle salle est de ce fait sous exploitée, voire quasiment jamais utilisée.
- Organisation de la 4^{ème} classe à réinstaller : faire le point sur la salle qui sera utilisée ; le mobilier, les

tableaux afin qu'elle soit opérationnelle pour la rentrée 2024.

7. Questions diverses

PAS DE QUESTION PREALABLES des parents.

Remarque municipale : De plus en plus d'enfants en garderie le soir. Problème de quotas et surtout de respect du règlement. La garderie n'étant pas un centre aéré, la municipalité mettra en place des règles plus précises. En effet, nombre d'enfants ne savent pas les soirs, s'ils partent à 16h30 ou pas. Ainsi, beaucoup d'entre eux se retrouvent en garderie alors qu'ils n'y sont pas inscrits, ce qui pose de vrais soucis d'organisation et de surveillance.

Prochain conseil d'école : le mardi 25 juin 2024.

Pour rappel, ce compte rendu figurera sur l'encart « école » du site de la mairie de St Sylvestre Pragoulin et dans le panneau d'affichage de l'école.

Remerciements communs des enseignantes vis-à-vis de la municipalité, qui suit et appuie tous les projets et petits travaux de l'école ; vis-à-vis de l'APEP, son association de parents d'élèves, qui manque de membres actifs pour réaliser au mieux ses actions en faveur de l'école et vis-à-vis des représentants des parents d'élèves, toujours nombreux et impliqués. Communication facile et agréable.

Le 14 février 2024,

La directrice :
ML Pacalin

La secrétaire de séance :
N. Valembois

Un représentant des parents d'élèves :